

FOCUS #6

QUARTIER DES CAPUCINS THOUARS



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

SOMMAIRE

4 AUX ORIGINES DU QUARTIER

Le couvent des Capucins
L'établissement scolaire
Les années 1920

6 LES ANNÉES 1920

Le lotissement la Poitevineière
L'épicerie Bluche et Compagnie

8 L'ÉMERGENCE D'UN QUARTIER D'HABITAT COLLECTIF

La Reconstruction en France
L'avènement des architectes de la Reconstruction
Les grands ensembles
L'unité d'habitation de Le Corbusier, modèle de l'habitat collectif
Le nouveau quartier des Capucins

16 VIE DE QUARTIER, POLITIQUE DE LA VILLE

L'âme des Capucins : l'association des Capucins
L'espace liberté
Le foyer laïque
Un quartier prioritaire « politique de la ville »

23 VOCABULAIRE, REMERCIEMENTS

Légende couverture

Projet de construction de 14
logements collectifs sociaux dans
le quartier des Capucins,
© Triade Architecture, 2020

Joueurs de palets durant la
fête des Capucins des 25 et 26
mai 1968, Archives Nouvelle
République

Le quartier des Capucins est un exemple du développement de la Ville de Thouars. À l'image de la cité, il possède un passé historique fort grâce à la fondation d'un couvent des Capucins en 1620, transformé en établissement scolaire au XIX^e siècle, qui a donné son nom au quartier.

Marqué par une forte volonté du Conseil municipal dans les années 1950, est né un projet d'urbanisme et de construction de logements répondant à la montée démographique de la population thouarsaise. Par cet ambitieux programme, le maire Jacques Ménard et ses collègues élus menaient la politique de logements souhaitée par l'État. Ainsi est né un quartier dont l'architecture et l'urbanisme s'inscrivaient dans un mouvement moderne.

Aujourd'hui, ce quartier poursuit son évolution avec des projets de réhabilitation et de reconstruction répondant aux réflexions d'actualité sur l'économie et l'environnement, tout en intégrant l'intérêt de préserver l'esprit architectural de la seconde moitié du XX^e siècle.

Dès sa construction, la municipalité a souhaité répondre aux besoins des habitants et à l'intégration de leur bien-être. C'est dans cet objectif que la Ville de Thouars et l'État concluent un contrat de ville en 2015, définissant le quartier comme prioritaire « politique de la ville ». Prendre en compte les souhaits des citoyens du quartier grâce au Conseil citoyen, proposer des projets innovants avec un local dédié aux habitants : la Ville de Thouars se mobilise avec de nombreux partenaires, services publics ou associations, pour offrir aux habitants un quartier où il fait bon vivre, ensemble.

Philippe Chauveau

*Adjoint au Maire en charge de la Culture,
du Patrimoine & de la Communication*

AUX ORIGINES DU QUARTIER

Le quartier doit son nom à un couvent établi au XVII^e siècle à l'est de la cité de Thouars, au-delà des fortifications et du « Bouël », la place du Boël. De sa fondation jusqu'aux années 1920, le couvent* est entouré de vignes et de champs. À l'est, sur la route vers Poitiers, quelques habitations sont établies à la Poitevinère et le Bourgneuf, désormais à l'extrémité du quartier.





Collège Saint-François d'Assise, ancien couvent des Capucins, 1870, coll. Musée Henri Barré (MHB)



Établissement Saint-Charles, vue aérienne vers 1960, coll. particulière

LE COUVENT DES CAPUCINS

Durant le XVI^e siècle, de nouveaux ordres religieux sont créés suite à la **Réforme catholique***. Plusieurs s'établissent au XVII^e siècle à Thouars : les Capucins, puis les Ursulines, la Charité (Hôtel-Dieu) et les Clairettes.

L'ordre des Capucins est fondé en 1525 par Matthieu de Baschi, frère de l'ordre de Saint-François d'Assise, à Montefiorentino, en Italie. La première mission des Capucins en France débute en Poitou au début du XVII^e siècle, pour contrer la montée du protestantisme dans la région. Les Capucins sont rapidement populaires auprès des habitants, grâce à leur vie simple et leur dévouement à la population.

Le **couvent*** des Capucins de Thouars est fondé en 1620 par Uriel Falloux, conseiller du roi Louis XIII et receveur des impôts puis officier de justice à Thouars, et son épouse Prudence Ogeron. Ils font construire une chapelle dans laquelle la première messe sera célébrée en mars 1620. L'établissement est confirmé par Louis XIII en 1621. La même année, le seigneur de la Chausseraye pose la première pierre d'une église près de la première chapelle. L'ensemble des bâtiments est construit. Les ducs de la Trémoille, seigneurs de Thouars, apportent leur contribution au couvent, leur blason est apposé au-dessus de la porte de l'église.

Les Capucins, qui ne vivaient que de l'aumône, quittent la ville dans les années 1780. Ils vendent l'établissement à l'abbé Dallais, principal du collège établi rue des Clairettes, qui souhaite l'utiliser comme maison de campagne pour ses élèves. En 1824, avec un nouveau propriétaire, une partie des bâtiments est détruite, l'église est devenue une grange et la promenade plantée en ormeaux est rasée.

L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Les Capucins sont achetés en 1885 par M. Renard, qui y installe un nouveau collège catholique : Saint-François d'Assise. La chapelle est restaurée et un autel provenant de l'église Saint-Médard y est installé en 1892.

L'établissement devient en 1910 le collège Saint-Charles. En 1935, de nouvelles constructions sont inaugurées : les bureaux en façade et une grande salle d'étude.

Les soldats allemands s'installent dans le collège pendant l'Occupation. Les élèves sont alors installés dans un ancien magasin de la place Saint-Médard. À la Libération, les élèves réintègrent les lieux et des terrains de sport et jardin anglais sont établis. En 1960, la grande aile sur la cour de récréation est terminée. Les classes maternelles sont construites en 1965, l'établissement devient mixte. Depuis 1980, il est divisé en école, collège et lycée formant le groupe scolaire Saint-Charles.



LES ANNÉES

1920

La fin du XIX^e siècle est marqué par la naissance des Habitations à Bon Marché (HBM) et la mise en place d'un cadre législatif qui élargit l'offre de logements aux salariés aux revenus modestes et aux familles nombreuses. Pour répondre à la demande grandissante, le premier Office Public d'Habitations à Bon Marché (O.P.H.B.M.) des Deux-Sèvres est créé à Thouars en 1922, essayant des maisons sur toute la ville. En 1928, la Loi Loucheur donne la possibilité aux particuliers d'emprunter à l'État à un taux très faible, les sommes nécessaires à l'achat d'un terrain et à la construction d'un pavillon. Tout en laissant chaque propriétaire libre de choisir l'entrepreneur, le matériau et le plan de sa future maison, l'État mandate un de ses architectes pour suivre et vérifier la qualité de la construction.

LE LOTISSEMENT DE LA POITEVINIÈRE

À partir de 1926, le maire de Thouars, Joseph Chacun, souhaite étendre la ville à l'est et offrir de nouveaux habitats avec la construction d'un **lotissement***. Celui-ci est établi sur le lieu-dit de la Poitevinrière.

La ville aménage les terrains pour les rendre viables à l'établissement d'un lotissement.

Trois voies d'accès sont créées : les rues Arago, Massenet et Corneille. Elles sont percées en sous-sol pour installer le réseau d'eau, de gaz et d'électricité.

La vente est assurée sous forme de lots à des particuliers par un promoteur immobilier parisien, la Société Bernheim Frères et Fils.

Les maisons sont construites à la fin des années 1920-début des années 1930. Nommées localement « maisons thouarsaises », elles reprennent le modèle prôné par la loi Loucheur : un plan simple et fonctionnel, avec un pavillon isolé sur la parcelle. La majorité des façades est décorée de briques et/ou d'enduit ciment aux encadrements des ouvertures. Un décor de céramique ponctue parfois l'ensemble. Certaines maisons sont influencées par le style Art Déco, aux lignes épurées et géométriques, avec **bow-window***, et l'architecture moderne, avec toit-terrasse.

L'ÉPICERIE BLUCHE & COMPAGNIE

Un des plus beaux exemples de style Art déco du quartier est l'ancien établissement d'épicerie en gros d'origine angevine Bluche & compagnie, situé rue Jules Michelet. Cet édifice, construit en béton, présente une façade fractionnée par des pilastres cannelés. La partie supérieure du mur de façade est couronnée par un fronton plat. Un bandeau et une corniche accentuent l'horizontalité du bâtiment.

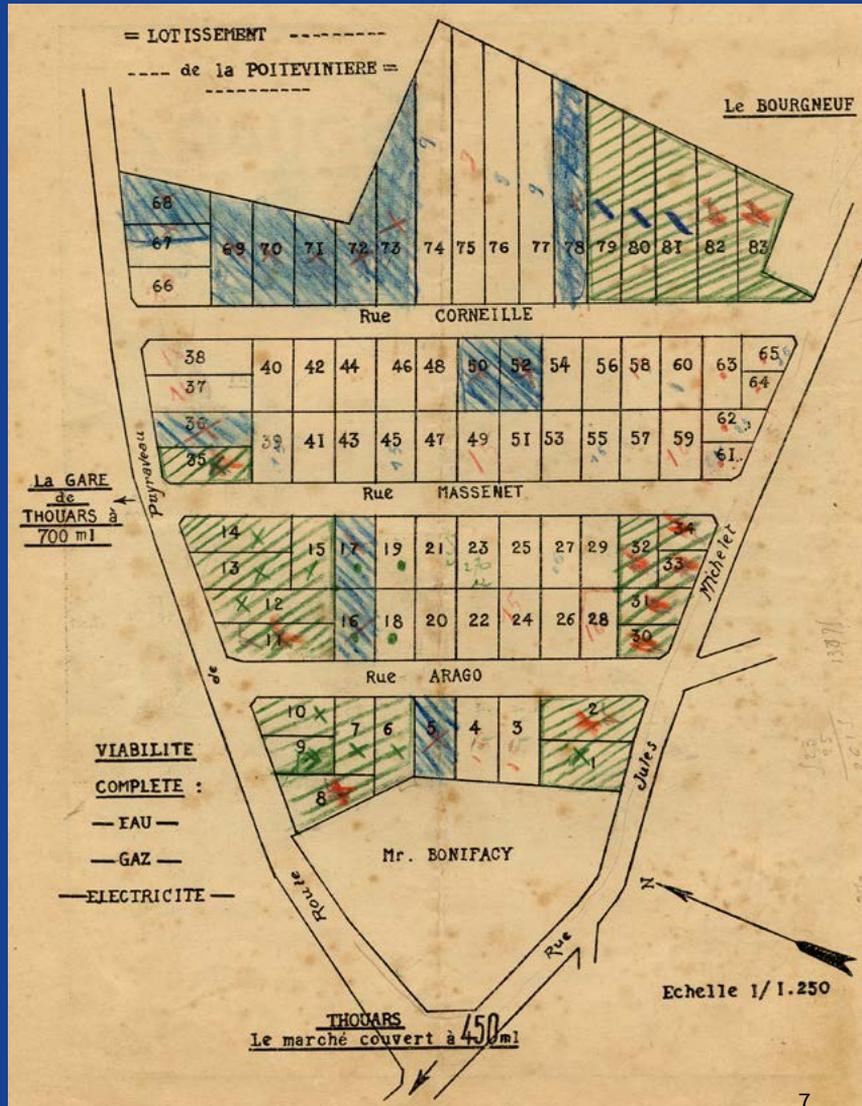


1. Maison avec bow-window
rue Massenet

2. Maisons bordant la rue
Massenet dans le lotisse-
ment de la Poitevineire,
mêlant architecture
moderne et Art déco au pre-
mier plan, maisons thour-
saises en arrière-plan

3. Façade de l'épicerie
Bluche & Compagnie, rue
Jules Michelet

4. Plan du lotissement de
la Poitevineire extrait d'un
feuillelet publicitaire, 1926



L'ÉMERGENCE D'UN QUARTIER D'HABITAT COLLECTIF

PLAN DU QUARTIER DES CAPUCINS EN 1976, © IGN

HABITATS

COLLECTIFS

CONSTRUITS ENTRE 1960 ET 1966

- A Les Aubépines
- B Les Bleuets
- C Les Camélias
- D Les Dahlias
- E Les Églantines

F Les Fuschias

G Les Glycines

H Les Hortensias

HABITATS

COLLECTIFS

CONSTRUITS ENTRE 1967 ET 1975

- I Les Iris
- J Les Jonquilles
- L Les Lavandes
- M Les Mimosas
- N Les Narcisses
- O Les Orchidées
- P Les Pervenches
- R Les Roses
- S Les Sauges
- T Les Tulipes
- U Les Lupins
- V Les Verveines
- W Les Tamaris dite tour Garambeau





Le quartier des Capucins en construction en 1963, photo Studio Pinel



Quartier des Capucins en 1965, Bulletin municipal de la Ville de Thouars

Avant la construction du quartier des Capucins à partir de 1957, l'espace est constitué de champs et de vignes, avec quelques habitations, dont des Habitations Bon Marché (HBM) et le lotissement de la Poitevineière. Il est bordé par le quartier du Village noir, avec des constructions financées par la Compagnie des chemins de fer de l'État à partir des années 1910.

Le quartier des Capucins est marqué par la politique de Reconstruction d'après-guerre. L'État contrôle alors la politique des modèles tant pour l'habitat collectif qu'individuel, avec l'organisation de concours et le développement d'opérations expérimentales. Des architectes agréés par le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme* (MRU) sont nommés pour penser et appliquer cette politique, dans une conception moderne et rationnelle.

LA RECONSTRUCTION EN FRANCE

En 1944, les combats de la Libération mettent fin à l'Occupation de la France, et à des destructions massives. Le bilan immobilier est lourd : 13 000 000 logements sont à reconstruire. Le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme est créé en octobre par le Gouvernement provisoire de la République française du général de Gaulle. Il est représenté dans chaque département par une délégation dont la mission est l'approbation et le contrôle des Plans de Reconstruction et d'Aménagement (PRA). Si

ces missions concernent initialement le bâti détruit du fait de guerre, elles s'ouvrent progressivement à l'ensemble de l'immobilier français pour répondre à la montée démographique d'après-guerre.

En 1953, la loi Courant, du nom du ministre de la Reconstruction et du Logement, met en place une série d'interventions facilitant la construction de logements tant du point de vue foncier que de celui du financier et de la production. La création de la contribution obligatoire des entreprises à l'effort de construction introduit des ressources supplémentaires pour la réalisation de logements sociaux. La loi fixe comme objectif la construction de 240 000 logements par an. Le chiffre de 200 000 logements construits par an est dépassé en 1955.

L'AVÈNEMENT DES ARCHITECTES DE LA RECONSTRUCTION

De grands noms s'imposent dans la réflexion sur l'urbanisme et l'architecture de la Reconstruction : Charles-Édouard Jeanneret-Gris, plus connu sous le pseudonyme Le Corbusier (1887-1965), Marcel Lods (1891-1978), Eugène Beaudoin (1898-1983) ou encore Jean Prouvé (1901-1984). Ces professionnels réfléchissent à une conception rationnelle de l'habitat afin d'adapter la construction à la demande croissante tout en garantissant un cadre de vie agréable. L'État impulse l'esprit de création grâce à la création de concours et au développement



Cité Radieuse de Marseille, Le Corbusier, coll. privée



Habitat collectif H.L.M. du quartier des Capucins vers 1967-1968, photo Studio Pinel

d'opérations expérimentales pour concevoir le meilleur aménagement possible.

Le constat de ces réflexions est que la préférence doit être donnée à l'habitat collectif.

LES GRANDS ENSEMBLES

Les **grands ensembles*** sont développés autour des méthodes innovantes de construction. Les besoins sont tellement urgents que l'on opère de façon à optimiser le rendement de production des logements. L'utilisation de formes simples rend possible la répétition des mêmes éléments. On aboutit à l'industrialisation et à la production de masse des logements sociaux. La préférence va être donnée aux habitats collectifs construits à base de béton léger et de panneaux. Le béton devient le matériau idéal car il coûte peu cher et sa fabrication ne nécessite pas une main d'œuvre très qualifiée. Inventée dans les années 1920, c'est dans ce contexte d'après-guerre que se diffuse rapidement la préfabrication. Des formes nouvelles apparaissent donc dans le paysage urbain sous la forme de larges barres. Les lignes des façades sont simples, épurées.

La rue traditionnelle, trop étroite entre des alignements de façade, fait place à l'aménagement d'îlots largement ouverts. L'immeuble est ouvert à la lumière sur des espaces libres sur lesquels vient s'installer un aménagement paysager.

L'UNITÉ D'HABITATION DE LE CORBUSIER, MODÈLE DES HABITATS COLLECTIFS

Le logement est désormais considéré comme une « cellule d'habitation ». Certains aménagements sont acquis pour tout nouvel habitat collectif : double orientation avec les chambres à l'est, le séjour à l'ouest, séparation entre la partie jour et la partie nuit, balcons aux fenêtres...

Dans son projet d'« Unité d'habitation » l'architecte-urbaniste Le Corbusier recherche à concilier la création d'espaces privatifs du logement et l'aménagement des espaces collectifs. L'Unité d'habitation de Marseille, la Cité Radieuse, est inaugurée en 1952. Le bâtiment comprend 18 étages et abrite 320 appartements destinés à recevoir 1800 habitants. Située au cœur d'espaces verts, l'Unité d'habitation est un ensemble de logements construit suivant le principe du « casier à bouteille ». Chaque logement est composé d'une cuisine, d'une salle commune, d'une salle de bain et toilettes, d'une chambre parentale et de deux chambres d'enfants. Divers commerces sont situés dans une rue commerçante à mi-hauteur du bâtiment. Une école, une piscine et un lieu de rencontre sont situés sur le toit.

L'Unité d'habitation servira de modèle pour les grands ensembles réalisés jusque dans les années 1970, sans toutefois intégrer les équipements en commun.



Quartier des Capucins en 1969, photo Studio Pinel

LE QUARTIER DES CAPUCINS

À Thouars, au début de l'année 1957, seules quelques parcelles restent disponibles sur le lotissement des Maligrettes. Or, une enquête réalisée en juillet 1956 montre qu'une trentaine de familles seraient intéressées par la construction d'un nouveau lotissement. De plus, la population de la ville augmente de 10 626 habitants à 11 783 entre 1954 et 1962. Par décision du Conseil municipal du 14 janvier 1957, il est décidé d'implanter « un nouveau lotissement qui se situe dans le Bourgneuf et dont une partie s'appelle Garambeau et l'autre les Capucins ». Il est limité au nord par les terrains SNCF, à l'ouest par les propriétés de l'établissement scolaire Saint-Charles et la rue du 114^e régiment d'infanterie de la Libération, au sud par la rue Jules Michelet et la route de Puyraveault, à l'est par une partie du lieu-dit Garambeau. Sur la proposition du maire de l'époque, Jacques Ménard, on lui attribue le nom des « Capucins ».

LES ACTEURS DU QUARTIER DE LA CONSTRUCTION

Le rôle de la Ville de Thouars est d'acquiescer des terrains, après une procédure de pourparlers avec les propriétaires. Elle prend en charge les travaux de voirie, réseaux et assainissement. Elle aménage ensuite des groupements de terrain afin de vendre les parcelles aux constructeurs : le Comité Interprofessionnel du Logement (CIL) et l'Office Public Intercommunal

Jeannine Godain, arrivée à l'ouverture du premier collectif HLM des Capucins en octobre 1960

Madame Godain habite dans le quartier depuis son mariage en 1947. « À l'époque on m'avait dit qu'il y avait une petite maison dans les champs là-haut. On s'est installé dans cette maison à l'endroit où il y a l'école. Elle était toute seule dans les champs, c'était ni plus ni moins qu'une cabane de jardin où il n'y avait ni l'eau ni l'électricité. »

Quand le projet du quartier des Capucins est né, en octobre 1960, Madame Godain et sa famille, se sont installées dans le premier bâtiment construit : le A, les Aubépines. « J'étais encore dans la maison quand ils ont commencé à construire les premiers logements alors on a attendu et on nous a relogés dans ce bâtiment. On était beaucoup mieux dans les HLM qu'avant, c'était plus grand et puis il y avait le chauffage, l'eau, l'électricité, les sanitaires... »

des Habitats à Loyers Modérés (OPIHLM, aujourd'hui Deux-Sèvres Habitat).

Le CIL est une association d'entreprises de la région créée pour résoudre le problème du logement des salariés. Son objectif est de favoriser l'accession à la propriété en construisant des maisons livrées « clefs en main ». Le CIL de la région thouarsaise a construit dans le quartier des Capucins environ 350 logements individuels.

L'OPIHLM est un organisme né en 1929 qui vit son essor en 1954 en construisant le premier collectif : la Croix-Blanche, rue Marcellin Berthelot. Il a construit les 22 logements collectifs présents dans le quartier, soit 505 logements.

LE PROJET D'URBANISME

Dès 1957, il paraît nécessaire de prévoir l'urbanisme de ce nouveau quartier. Le projet d'ensemble est confié à l'architecte **D.P.L.G.*** de la Ville, Jack Le Coguiec, qui a mené l'étude pour le lotissement des



Bâtiment A (Les Aubépines), premier bâtiment construit du quartier, 1960, © Deux-Sèvres Habitat



Bâtiment B (Les Bleuets) dans les années 1960, © Deux-Sèvres Habitat

Maligrettes. Il réalise le plan de masse du nouveau lotissement en 1958. Il doit intégrer l'habitat collectif H.L.M., l'habitat individuel réservé au CIL et aux particuliers, un espace commercial et des espaces verts.

Ce plan sera validé et voté en Conseil municipal en 1960, après la construction du premier collectif, et intégrera un groupe scolaire. Le Conseil municipal considère alors les logements collectifs comme des situations d'attente, la plupart des occupants aspirant à des constructions individuelles avec jardin.

En 1961, dans le contexte de réflexion de création d'une union européenne, les rues du quartier sont nommées d'après les capitales ou villes économiques européennes : Rome, Bruxelles...

Par la suite, la municipalité étend le lotissement sur les parcelles adjacentes. Trois zones sont délimitées, qui porteront les noms d'anciens lieux-dits : Garambeau, La Normande et la Subilène. L'ensemble du quartier représente une surface totale de 26 ha.

Le projet aboutit à la création d'un plan directeur et d'un règlement d'urbanisme à partir de 1963. Il affirme la politique du logement de la Ville : créer et organiser de nouveaux quartiers de résidence avec tous les aménagements de viabilité et de desserte en réseaux divers, améliorer la circulation par la création de

voies nouvelles, prévoir l'emplacement à réserver pour l'agrandissement ou des constructions nouvelles pour les services publics. Il est appliqué au quartier en 1964.

Daniel Chabot, habitant des Capucins, dessinateur au cabinet de Jack Le Coguiéc

« J'étais dessinateur, j'ai débuté à 14 ans et demi. Je suis rentré chez M. Le Coguiéc le 2 septembre 1958 jusqu'à ce que la boîte fasse faillite, vers 1997.

J'ai travaillé sur la piscine, le parc Imbert, la résidence Molière, la caserne des pompiers, le centre pour les jeunes travailleurs en face la caserne des pompiers (qui a été détruit) et bien d'autres projets à Thouars.

J'ai commencé les Capucins à partir de 1958 et le projet a duré quelques années, comme c'était un lotissement. On a fait les logements « spécial rapatriés », pour les citoyens d'Algérie. Il y avait une quarantaine de logements, au bout de la supérette, où il y a le local des Capucins maintenant. J'ai aussi fait l'école maternelle.

M. Le Coguiéc était architecte DPLG. Il rencontrait le client et il nous faisait retour des décisions. Il lançait le projet et je faisais les dessins, j'étais projeteur. Nous avons conçu l'urbanisme, les espaces verts... »



Maisons individuelles du quartier des Capucins vers 1975, photo Studio Pinel, fonds Pinel, coll. MHB

L'HABITAT COLLECTIF DES CAPUCINS

Voir plan p. 8

Les 22 immeubles des Capucins portent le nom d'une fleur : Aubépines, Bleuets... Les appartements sont répartis de **T1 bis*** à T5 pour répondre aux différents foyers familiaux de la personne célibataire au foyer de plus de 6 personnes.

Ces constructions d'architecture moderne, réalisées de 1960 à 1975, ont été conçues en tenant compte des évolutions techniques de l'époque.

Les huit premiers bâtiments collectifs (de A à H) apparus dans les Capucins, ont été construits entre 1960 et 1966 et représentent 230 logements. Ces ensembles sont conçus avec des murs de maçonnerie de pierres et/ou avec des parpaings de **mâchefer***. Les sols sont en parquet et en petit carrelage. L'installation sanitaire basique comprend toutefois : un évier, un bac à laver, un lavabo et un WC. Le mode de chauffage est individuel. Chaque logement est équipé d'un poêle à bois ou à charbon. Le chauffage à air pulsé, qui correspond au premier type de chauffage central individuel, apparaît progressivement : un poêle central envoie de l'air chaud vers les pièces principales par le biais de faux plafonds situés dans les couloirs.

Les autres immeubles, de I à W sont réalisés entre 1967 et 1975 et représentent 216 logements.

Paulette Rutault, arrivée dans la Tour Garambeau en 1977

« Je suis originaire de la Vienne, tout près de Loudun. J'ai perdu ma mère à 17 ans, et comme on vivait dans une grande ferme j'ai pris sa place. J'en suis partie pendant la guerre et j'ai dû apprendre à me débrouiller.. J'ai fait des brosses à dents, du savon. Je n'ai jamais manqué de quoi que ce soit. En plus, je faisais partie de la Croix Rouge, à Fontevraud.

Je suis arrivée à Thouars dans les années 1970, je logeais près de la gare. J'ai été agent d'entretien au lycée Jean Moulin puis j'ai fait du ménage dans les garages le soir tout en travaillant à la boulangerie Penaud en journée.

J'ai ensuite travaillé à l'usine Rivadis, j'étais au laboratoire, je faisais les contrôles des produits et le soir à la débauche je faisais le ménage du laboratoire.

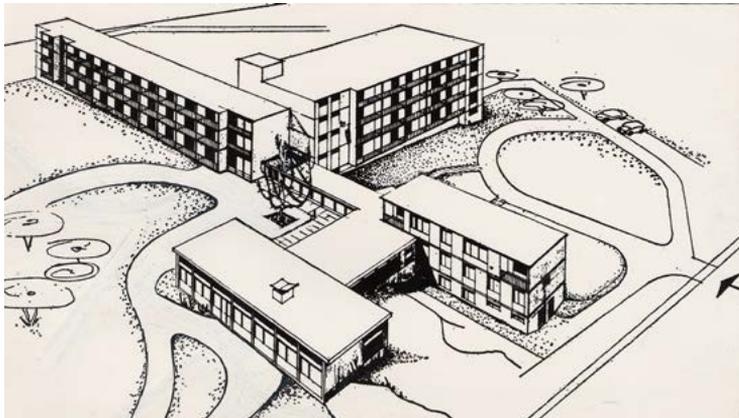
En 1977, j'ai dû quitter mon logement près de la gare. Je me suis renseignée à la mairie pour savoir ce que je pouvais faire, si on pouvait me trouver un logement assez vite. J'ai été voir le directeur de l'Office H.L.M., M. Boire, et il m'a dit « Venez visiter ce logement ». À cause de mon travail, j'ai visité mon logement de nuit, sans lumière. Je lui ai dit que de toute façon, il me fallait un logement, donc peu importe comment il était. Et ça fait 43 ans que je suis là, au dernier étage de la tour.

Je m'entends bien avec tout le monde, je salue les gens, je demande des nouvelles. Il y a une façon de prendre les gens si on veut que ça se passe bien. »

Les murs pignons et refends intermédiaires ont été réalisés en **béton banché***. Les façades sont isolées avec du polystyrène de faible épaisseur. Les panneaux de façades préfabriqués du W, la Tour Garambeau (haute de 25 m de haut, avec 9 étages et accueillant 40 logements), et du bâtiment P,



Tour Garambeau (Les Tamaris) vers 1975



Projet de la résidence Écureuil (désormais Molière) par Jack Le Coguic en 1968

construits en 1971, sont les mêmes que les précédents avec l'ajout de contre-cloisons intérieures isolées.

Le système de chauffage est différent des premières constructions : les logements sont chauffés soit par des chaudières individuelles à gaz soit par des chaudières collectives au fioul (qui fonctionneront plus tard au gaz).

Les travaux d'entretien

Les évolutions des modes de vie des habitants, mais aussi les améliorations techniques, impliquent une réhabilitation des appartements, notamment pour intégrer les appareils ménagers ou avoir un espace pour manger dehors.

Les premiers travaux d'entretien des bâtiments ont été réalisés pour répondre au problème de l'isolation des immeubles et tenir compte du surcoût de l'énergie. Dans les années 1980, l'OPAC* fait poser une isolation par l'extérieur pour les bâtiments de A à H. Les autres, ayant déjà une isolation intérieure, font l'objet d'un ravalement d'imperméabilité des façades.

Dans les années 1990, les façades des collectifs sont identifiées par des motifs et des couleurs dans un souci d'esthétique et d'identité sociale. Depuis les années 1990, l'OPAC a remplacé toutes les menuiseries

d'origine. À l'intérieur des bâtiments, la plomberie, les sols et les réseaux électriques sont refaits en majorité entre 1993 et 1996. Les halls d'entrée et les cages d'escaliers sont réhabilités depuis le début des années 2000.

L'AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEAU LOTISSEMENT : LA NORMANDE

À partir de 1970, le lotissement municipal de la Normandie accueille plusieurs immeubles de 130 logements et 59 parcelles individuelles ou jumelées. Elles intègrent 12 logements réservés pour l'entreprise CEE Robert Schisler.

La résidence Molière

En 1969, sous la direction de M. Vergnault, la vocation sociale de l'OPIHLM de Thouars est renforcée par le projet d'un foyer pour personnes âgées nommée la résidence « L'Écureuil » sur le lotissement municipal « La Normandie ». Construite selon les plans de Jack Le Coguic, elle ouvre en 1970 et est gérée par la Caisse d'Épargne de Thouars. Les studios sont répartis sur 4 niveaux dans le même esprit que les collectifs H.L.M. À partir de 1984, l'OPAC rachète l'établissement et sa dénomination devient la résidence Molière. Jusqu'en 1989, elle évolue en véritable maison de retraite, désormais Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées et Dépendantes (EHPAD).

*L'OPIHLM Nord Deux-Sèvres devient OPAC Nord Deux-Sèvres en 1988



École maternelle des Capucins lors de son inauguration le 11 septembre 1973

ESPACES PUBLICS

Les aménagements des espaces verts entre les collectifs H.L.M. débutent en 1964. Ils intègrent un jardin d'enfants et un lieu de repos avec des bancs .

Un espace commercial avec une supérette s'installe en 1965 boulevard des Capucins, à l'emplacement actuel de l'espace des Capucins. Le propriétaire de cet espace est le magasin L'Étoile de l'Ouest, comptoir coopératif d'approvisionnement. Certains commerces, comme le tabac-journal sont tenus par des indépendants.

L'ÉCOLE DES CAPUCINS

Dès 1960, le Conseil municipal réalise qu'avec la construction de nouveaux logements collectifs et l'arrivée en nombre de nouveaux habitants, la capacité d'accueil des écoles sera insuffisante pour la rentrée 1962. La construction d'un nouveau groupe scolaire (primaire et maternelle de garçons et de filles) est alors envisagée dans le quartier des Capucins. Finalement, seule l'école maternelle est construite selon le projet de Jack Le Coguiec et inaugurée en 1973. Après avoir réalisé l'école des Maligrettes, il choisit pour cette nouvelle construction des matériaux traditionnels adaptés à une esthétique fonctionnelle. Il favorise l'intégration du bâtiment dans son environnement.

Nicole Cantet, institutrice retraitée habitante de l'immeuble des Aubépines de la rentrée 1960 à 1964

« À ce moment là, les instituteurs étaient des fonctionnaires logés. Si on n'avait pas de logement de fonction, on avait une indemnité. J'étais institutrice et logeais à Coulonges-Thouarsais. Quand j'ai été nommée à Thouars, c'est la mairie qui nous a proposé les H.L.M.

On habitait dans les Aubépines (il s'appelait le A), le premier à être construit, seul au milieu des champs. Il n'y avait pas encore de route, ni de jardin.

Nous étions contents de changer de logement car celui de Coulonges-Thouarsais n'avait pas de douche et les waters étaient dans la cour. Ici, le logement avait une petite entrée, la cuisine et la salle de bains avec une douche et un bac à laver en ciment. En ouvrant une petite porte, il y avait un séchoir à claire-voie [*espace retiré après les travaux d'isolation extérieure*]. Il y avait les WC, notre chambre au bout du couloir puis celle des enfants plus petite à laquelle on accédait par le séjour.

Un poêle chauffait le logement, placé dans un renforcement de la salle de séjour. L'air chaud passait dans le plafond et était réparti dans les deux chambres. Mais il n'y avait pas de chauffage dans la cuisine, ni dans la salle de bain. »

VIE DE QUARTIER, POLITIQUE DE LA VILLE

Dès la construction des nouveaux logements, les habitants du quartier des Capucins ont souhaité établir des moments conviviaux. La création de l'association des Capucins en 1986, l'installation d'espaces collectifs par la Ville de Thouars et désormais les actions du quartier prioritaire « politique de la ville » ont contribué et contribuent à renforcer le lien entre les habitants, petits et grands.

La réhabilitation des logements offre à tous un cadre agréable, un quartier où il fait bon vivre.



Fête des Capucins, défilé des enfants avec Mme Jacqueline Chabot, 1989, coll. particulière



Fête du bicentenaire de la Révolution organisée en 1989 par l'association des Capucins



La saboterie Palluault (désormais Foyer laïque), 1960, coll. privée

L'ÂME DES CAPUCINS, L'ASSOCIATION DES CAPUCINS

En 1985, les résultats d'une étude menée par le Centre socio-culturel de Thouars et le Centre médico-social révèle que sur 300 familles interrogées, 80 % indiquent qu'elles sont bien dans leur logement et qu'elles ne souhaitent pas en partir. La population est stable, constituée de 61 % de personnes originaires de Thouars.

Les besoins ne manquent pas cependant. Les habitants réclament davantage de tables, de bancs et de lieu de rencontre. Surtout, bon nombre d'entre eux souhaitent créer une association de quartier.

La même année, les habitants des Capucins se mobilisent pour organiser une fête de quartier ayant pour but de dynamiser en faisant participer un maximum de public. Le projet s'est orienté vers un carnaval qui a rencontré un vif succès. Ce carnaval fut le point d'impulsion de la création d'une association d'animation au sein du quartier des Capucins, le 4 juin 1986. Cette association constituée d'environ une cinquantaine d'adhérents (60 familles), renforce la convivialité du quartier par des événements : journée crêpes, vide-greniers, pique-nique des familles, tournoi de pétanque de la Fête nationale ou encore la journée marrons bernache en octobre et le repas de Noël en décembre. L'association organise aussi des animations dans la salle qui est ouverte aux adhérents (couture et jeux divers).

L'ESPACE LIBERTÉ

Le ministère français de la Jeunesse et des Sports engage de 1991 à 1993 une campagne d'incitation à la réalisation d'équipements sportifs de proximité, les « J-Sports », dans les quartiers dits en difficulté. L'Espace Liberté est inauguré près de l'école, dans un îlot de verdure, le 30 septembre 1992. Cette structure de plateau type city-stade, recouverte d'une pelouse synthétique, permet de pratiquer basket-ball, football, tennis, volley-ball, handball.

Des animations sont organisées régulièrement, la gestion du matériel étant confiée à l'association du quartier.

LE FOYER LAÏQUE

L'institution « Le Foyer laïque » est fondée en 1930 par le maire de Thouars, Joseph Chacun. Son objectif est de fonder « un véritable pôle d'attraction associant sport, culture et loisirs ». Depuis le 17 mars 2007, le Foyer Laïque, initialement situé avenue Jean Jaurès, est installé dans le quartier des Capucins, au 5 boulevard de Hannut. Ce bâtiment, construit à la fin des années 1950, accueillait jusque dans les années 1970 une usine et un magasin de revente de chaussures, appelée Manufacture Thouarsaise de sabots créée par Adrien Palluault au début du XX^e siècle. Cet établissement de 1200 m² est réhabilité pour accueillir les membres de plusieurs associations, pour un temps convivial de jeux et de partage.



Atelier graffiti par le Centre Socio-Culturel du Thouarsais, Espace Capucins, 2019



Préparation des animations pour Halloween, Espace Capucins, 2020

UN QUARTIER PRIORITAIRE « POLITIQUE DE LA VILLE »

Issue du renouvellement de la politique de la ville au niveau national, la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 désigne le quartier des Capucins comme « quartier prioritaire ». Le 10 juillet 2015, la Ville de Thouars et l'État se mobilisent autour d'un contrat de ville qui vient initier et cadrer le dispositif des appels à projet. Le contrat est reconduit en 2020-2022 sous la forme d'un Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques.

L'ESPACE CAPUCINS, AU CŒUR DE LA MÉDIATION SOCIALE

Installé dans un ancien bar-tabac de l'espace commercial aujourd'hui désaffecté boulevard des Capucins, le local Espace Capucins ouvre en 2017. Point d'information et lieu de rencontre, ce local permet au conseil citoyen de se rassembler afin de travailler sur les projets du quartier. Les acteurs de la « politique de la ville » y organisent des permanences, pour aider les habitants à accéder plus facilement à divers services.

Ce local accueille les permanences du médiateur social. Celui-ci assure un lien fort avec les habitants, les conseille sur leurs différents besoins, participe à la mise en place des actions « politique de la ville ». Il s'adresse à tous les habitants, jusqu'aux « invisibles ».

Aurélien Guitton, médiateur social du quartier des Capucins

« J'habite une des maisons individuelles du quartier depuis 2014. En 2016, suite à un accident, j'ai dû me reconverter. Aider les autres m'a toujours plu. Je le faisais de temps en temps mais en pur bénévolat. En voyant l'annonce pour le médiateur du quartier, je me suis dit pourquoi pas ? J'ai postulé et j'ai été pris.

Je m'adapte par rapport aux besoins des habitants du quartier, à leur demande. Les gens venaient au début seulement pour que je les aide. Ensuite ils sont venus pour participer aux animations. Maintenant c'est eux qui construisent les animations et qui les animent en tant que bénévoles. »

En 2019, le label « 40 ans de la politique de la ville – Inventons les territoires de demain » est décerné au local par l'État. Sa fréquentation est en constante augmentation. Afin de répondre à cette demande croissante, le prolongement du contrat en 2020 est axé sur la petite enfance, la parentalité et la réussite éducative avec par exemple la mise en place de cafés des parents. L'accès aux droits sociaux et à la santé est renforcé. Pour réduire la fracture numérique, une salle informatique est installée dans l'Espace Capucins en 2021.



Conseil Citoyen du quartier des Capucins



Espace Liberté

Sarah Nourrigeon, arrivée en 2019 dans l'immeuble Les Glaïeuls

« Je suis arrivée dans le quartier il y a un an et demi pour rejoindre mon compagnon. J'habitais à Niort auparavant. Je viens régulièrement à l'Espace Capucins car je n'ai pas d'ordinateur à la maison. Ici, je peux m'occuper de l'administratif, chercher un emploi.

Aurélien nous a bien intégré, il nous a montré plusieurs choses, des animations. Maintenant on fait des projets avec plusieurs personnes. Par exemple, on a fait une grande fête pour Halloween : on a préparé une chasse au trésor, des sachets de bonbons, des décorations et des costumes. »

LE CONSEIL CITOYEN

Le Conseil citoyen est créé en 2014 dans le cadre de la démocratie participative, afin de donner aux citoyens un véritable pouvoir d'interventions sur les projets. Il est constitué d'une vingtaine de membres, habitants du quartier et acteurs locaux. Ses objectifs sont de favoriser le dialogue entre les habitants et les acteurs institutionnels, et de construire des projets ensemble.

Grâce au Conseil citoyen, les habitants font part de leurs avis concernant les propositions déposées par les porteurs de projet. Certaines actions sont directement de l'ini-

tiative de ce conseil, comme par exemple la réalisation d'une fresque sur le transformateur de la salle des Capucins ou la nouvelle aire de jeux près de l'Espace Liberté en 2019.

LES ACTIONS « POLITIQUE DE LA VILLE »

Formidable moteur de lien social dans le quartier politique de la ville, les projets sont nombreux et variés. Ils doivent s'inscrire dans les trois piliers du contrat de ville : la cohésion sociale, le cadre de vie et le renouvellement urbain, et le développement de l'activité économique et de l'emploi.

« Je souhaite travailler comme auxiliaire de puériculture, mais je n'ai pas le permis de conduire. », explique une habitante en 2018. Grâce à la Maison de l'emploi et de la formation (MEF) et de l'association Portes ouvertes emploi (POE), elle a pu suivre des leçons à l'Espace Capucins. Après avoir obtenu son code de la route, elle s'est engagée sur une durée de 35 heures minimum à une mission bénévole auprès d'une association.

Chaque jeudi, l'association La Croix Rouge de Thouars installe son camion dans le quartier et propose des aides pour l'accès à la sécurité sociale, aux mutuelles. L'association organise également des formations aux premiers secours. Des temps d'écoute sont aussi organisés par différentes associations, comme Info Droits Égalité Femmes Familles 79 pour apporter un soutien psychologique. Un jardin partagé dans l'enceinte de l'école



Jardin partagé cultivé par les habitants avec l'association On loge à pied, septembre 2020, © On loge à pied

des Capucins est cultivé par les habitants grâce à l'association « On loge à pied ».

Avec l'artiste-graffeur Arti, des jeunes de 8 à 12 ans ont réalisé une fresque collective mobile sur des panneaux bois dans le cadre du projet « Graff mobile » organisé par le Centre socio-culturel (CSC) du Thouarsais. Les jeunes du quartier et du CSC du Thouarsais ont réalisé une fresque murale dans la salle de l'Espace Capucins en 2019.

Nadine Cercllet, habitante de l'immeuble les Églantines depuis 2013, une ancienne « invisible »

« Je suis arrivée dans le quartier des Capucins en 2013, après avoir habité à Taizé. J'ai choisi le quartier car le loyer est moins cher qu'ailleurs et parce qu'il est proche du supermarché, de la pharmacie. Je ne sortais pas de chez moi jusqu'au déconfinement de mai 2020, où j'ai éprouvé le besoin d'aller vers les autres, d'avoir des activités.

Le médiateur du quartier, Aurélien, est venu me chercher et m'a aidée en me proposant de participer aux activités organisées dans le quartier. Je viens prendre mon café, discuter avec les autres habitants. J'apprécie particulièrement le jardin partagé, près de l'école des Capucins. »



Projet « Graff Mobile » par les jeunes avec l'artiste-graffeur Arti et le CSC du Thouarsais, juin 2018

Des sorties en dehors du quartier sont organisées par l'association des Capucins : en prenant le Train des Plages, les habitants passent deux jours à la mer, aux Sables d'Olonnes.

L'Espace Liberté reçoit le café des seniors, les ateliers du Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM). Les activités se côtoient dans le local : certains passent un après-midi jeux avec la ludothèque de Thouars, d'autres préparent C.V. et lettres de motivation.

Kamastya Hachim, habitante de l'immeuble les Iris

« Je viens prendre le café à l'Espace Capucins, et puis je fais goûter mes spécialités de la Réunion. J'ai habité un temps à Angoulême et en revenant à Thouars je me suis rendue compte que ma ville manquait de restaurants exotiques, de food-truck. Et vu que j'aime cuisiner, je me suis dit pourquoi pas apporter quelque chose de nouveau.

Au début, je voulais ouvrir un restaurant sur place. Mais avec l'épidémie je réfléchis beaucoup par rapport à l'économie... Nous avons discuté avec Aurélien et on s'est dit qu'un food truck pouvait être une bonne idée, ou un stand pour pouvoir se poser au marché. »



Réhabilitation en cours de l'immeuble Les Narcisses, mai 2019



Immeuble Les Narcisses réhabilité avec panneaux photovoltaïques sur le mur pignon, fin 2019, © Deux-Sèvres Habitat

LES RÉHABILITATIONS POUR UN QUARTIER DU XXI^E SIÈCLE

Deux-Sèvres Habitat investit massivement pour l'attractivité de son parc immobilier. Il consacre annuellement plus de 30 millions d'euros à la réhabilitation et au renouvellement de son patrimoine. Cette action forte sur le bâti est une priorité afin de maintenir l'attrait des logements et de s'adapter aux évolutions des besoins et des demandes.

Les réhabilitations d'habitat collectif intègrent les évolutions du mode de vie des années 2000. Par exemple, les logements ont été repensés avec un agrandissement des pièces, une adaptation des espaces pour l'accueil des appareils ménagers, ou encore la possibilité d'avoir un lieu pour manger à l'extérieur. C'est dans cet objectif que le bâtiment des Bleuets termine sa deuxième réhabilitation en 2007.

Pour illustrer la véritable transformation du quartier *Capucins/Garambeau/La Normande*, classé en Quartier Prioritaire de la Ville, les bâtiments *Les Lavandes*, *Les Mimosas*, *Les Roses*, *Les Orchidées*, *Les Narcisses* et *Les Pervenches* (Garambeau - 108 logements) sont réhabilités en 2018. Les 72 logements des bâtiments *Les Verveines*, *Les Sauges*, *Les Tulipes* et *Les Lupins* (La Normande) le sont en 2020.

Les travaux entrepris sur ces bâtiments ont permis une forte amélioration des per-

formances énergétiques des logements et engendrent des économies de charges significatives pour les locataires : isolation thermique par l'extérieur des bâtiments, isolation des combles, raccordement sur la chaufferie de la *Normande* grâce à une extension du réseau de chauffage, installation de panneaux solaires thermiques pour la production d'eau chaude sanitaire, installation de panneaux photovoltaïques pour la production d'électricité, remplacement des persiennes par des volets roulants électriques.

Ces travaux ont été complétés par la mise en place d'interphones, le déplacement des boîtes aux lettres à l'extérieur, le remplacement des portes de halls.

Les bâtiments qui ne répondaient plus aux normes de performance énergétiques et qui étaient trop coûteux à réhabiliter ont été détruits : le bâtiment *Les Aubépines* en 2015 et le bâtiment de 30 logements *Les Hortensias* en 2020.

DE NOUVEAUX HABITATS, UNE NOUVELLE ARCHITECTURE

En 2021, Deux-Sèvres Habitat lance la construction de 14 logements collectifs sociaux aux Capucins en lieu et place de l'ancien bâtiment *Les Aubépines*. Le projet est mené par le cabinet d'architectes Triade. Ces logements intègrent la réglementation thermique « basse consommation »



Projet de construction de 14 logements collectifs sociaux dans le quartier des Capucins, © Triade Architecture, 2020

RT 2012. Cette dernière a pour objectif de limiter la consommation d'énergie primaire des bâtiments neufs, tout en suscitant une évolution technologique et industrielle significative, un très bon niveau de qualité énergétique du bâti et un équilibre technique et économique entre les énergies utilisées pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire.

Le cabinet Triade intègre l'ensemble avec un choix d'implantation des différentes voies et travaille sur les aménagements extérieurs : tous les séjours, chambres, balcons, terrasses et jardins de logements sont orientés au sud. Pour ce faire, les bâtiments sont positionnés en peigne par rapport au Boulevard d'Hannut. Un parvis de 20 mètres de largeur est créé à partir de l'axe de la chaussée existant sur le boulevard des Capucins. Sa fonction est de réduire la vitesse de circulation des véhicules et d'offrir un espace piéton sécurisé pour marquer l'entrée au quartier. Des plantations d'arbres du type pommier ou cerisier à fleurs sont prévues sur le parvis.

Un espace piéton privatif, accessible depuis le parvis, est ouvert pour les habitants des logements, afin de créer un espace de rencontre et convivialité. De plus, l'accès à chaque logement (RDC et étage) est aussi possible depuis cet espace.

L'identité architecturale de l'ensemble fait référence à l'architecture contemporaine et

à l'échelle urbaine du quartier. Les façades sont dessinées à partir des creux entre les différents espaces de vie.

La façade sud est animée par les balcons métalliques.

Au sud de la parcelle, des jardins privatifs sont prévus pour les logements du niveau rez-de-chaussée en continuité avec les jardins des maisons voisines.

En parallèle, la Ville de Thouars procède à la viabilisation du terrain et aménagera le boulevard et les espaces publics aux alentours. La réfection de la voirie, l'éclairage, les allées en sable stabilisé, la végétalisation, offriront ainsi un cadre sécuritaire et agréable à la fois pour la circulation des voitures et pour les déplacements doux. La Ville de Thouars a réalisé une nouvelle aire de jeux et des terrains de pétanque à côté de l'Espace Liberté (City stade) afin que les habitants du quartier puissent davantage profiter de cet espace de détente.

VOCABULAIRE (dans l'ordre d'apparition)

* **Réforme catholique** : ensemble des réformes entreprises par l'Église catholique en réponse à la Réforme protestante du XVI^e siècle

* **Couvent** : établissement religieux où des clercs mènent une vie religieuse en communauté, en maintenant des contacts réguliers avec l'extérieur

* **Lotissement** : ensemble de lots provenant de la division d'un terrain en vue d'y recevoir des constructions qui sont vendues ensemble ou plus généralement séparément

* **Bow-window** : fenêtre avançant sur la rue, agrandissant la surface intérieure et créant du relief à l'extérieur

* **Urbanisme** : ensemble des sciences, des techniques et des arts relatifs à l'organisation et à l'aménagement des espaces urbains, en vue d'assurer le bien-être de l'homme et d'améliorer les rapports sociaux en préservant l'environnement

* **Grand ensemble** : un grand ensemble, parfois qualifié de cité ou cité H.L.M., est un type de forme urbaine, généralement de grande étendue, censé accueillir un grand nombre d'habitants

* **Architecte D.P.L.G.** : titre d'architecte Diplômé Par Le Gouvernement (D.P.L.G.) obligatoire à partir de 1941 pour exercer le métier d'architecte

* **T1 bis** : La cuisine est ouverte sur le salon/ chambre, mais la pièce est suffisamment grande pour en faire deux ou l'aménagement de la pièce délimite précisément les deux espaces.

* **Mâchefer** : résidus solides provenant principalement de la fusion de minerais ferreux et de la combustion de la houille, utilisé pour l'élaboration de matériaux de construction (en particulier dans la confection de briques) et comme revêtement de pistes sportives

* **Béton banché** : béton armé coulé entre deux éléments de coffrage verticaux appelées banches

REMERCIEMENTS

La Ville de Thouars remercie en premier lieu les habitants du quartier des Capucins qui ont contribué par leur témoignage à enrichir ce Focus, et particulièrement Mme Cantet, Mme Cerclot, Mme Godain, Mme Hachim, Mme Nourrigeon, Mme Rutault. Elle remercie le médiateur social du quartier, Aurélien Guitton, pour avoir fait le lien avec les habitants.

L'association On loge à pied est également remerciée pour son aimable autorisation de diffusion des visuels du jardin partagé.

La Ville tient également à remercier Deux-Sèvres Habitat, ainsi que les architectes du Cabinet Triade, pour leurs précieuses informations sur les réhabilitations et nouvelles constructions du quartier.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES (HORS MENTION SPÉCIALE)

Perrine Baudoin, Sabine Blugeon, Aurélien Guitton

MAQUETTE D'APRÈS DES SIGNES

Studio Muchir Desclouds 2018

IMPRESSION

Imprimerie Prouteau (Bressuire)

« M. LE MAIRE FAIT LE POINT DE LA SITUATION H.L.M. EN INDIQUANT QU'IL A OBTENU DU MINISTRE POUR CONSTRUIRE 50 LOGEMENTS EN COLLECTIF, DONT UNE PREMIÈRE TRANCHE DE 22 LOGEMENTS, QUI VA DÉMARRER INCESSAMMENT. »

Compte-rendu du Conseil municipal du 27 mai 1955 sous le mandat de Jacques Ménard

Laissez-vous conter Thouars, Ville d'art et d'histoire...

...en compagnie d'un guide-conférencier agréé par le ministère de la Culture.

Le guide vous accueille. Il connaît toutes les facettes de Thouars et vous donne les clefs de lecture pour comprendre l'échelle d'une place, le développement de la ville au fil de ses quartiers. Le guide est à votre écoute. N'hésitez pas à lui poser vos questions.

Si vous êtes en groupe, Thouars vous propose des visites toute l'année sur réservations. Des brochures conçues à votre intention sont envoyées sur demande.

Le service de l'Architecture et des Patrimoines coordonne les initiatives de Thouars, Ville d'art et d'histoire. Il propose toute l'année des animations pour la population locale et pour les scolaires. Il se tient à votre disposition pour tout projet.

Renseignements, réservations

Service de l'Architecture
et des Patrimoines - Hôtel de Ville -
CS 50183 - 79103 Thouars cedex
Tél : 05 49 68 22 80
service.patrimoine@thouars.fr
www.thouars.fr

 @PatrimoineThouarsais

À proximité

Dans la Région Nouvelle-Aquitaine : les villes de Bayonne, Bergerac, Bordeaux, Cognac, La Réole, Limoges, Pau, Périgueux, Grand Poitiers, Rochefort, Royan, Saintes, Sarlat, les pays de Grand Angoulême, du Grand Châtelleraut, du Confolentais en Charente limousine, du Grand Villeneuvois, des Hautes Terres Corrésiennes et Ventadour, de l'Île de Ré, du Mellois-en-Poitou, des Monts et Barrages, Orthez et Béarn des Gaves, de Parthenay-Gâtine, des Pyrénées Béarnaises, de St-Jean-de-Luz et Ciboure, Vézère et Ardoise, Vienne et Gartempe.

ISBN 978-2-9566390-4-6 9782956639046

